

ARRETE n°25/2020
INTERDICTION TEMPORAIRE D'UTILISATION DES
BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS COMMUNAUX
POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES,
CULTURELLES ET CULTUELLES

A compter du 30 octobre 2020 et jusqu'à nouvel ordre

Le Maire de CUVRY,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L.2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire,

Considérant les conditions d'éventuelles contamination du Coronavirus, il convient de réglementer à compter du vendredi 30 octobre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre l'accès aux bâtiments et certains espaces publics communaux. L'utilisation des terrains de footballs, des terrains de tennis, du city-stade, du boulodrome, de la salle multi-activités et de la salle multisports seront donc suspendue.

-ARRETE-

Article 1^{er} : Tous les bâtiments publics ainsi que les terrains de footballs seront interdits pour la pratique des activités sportives, culturelles et cultuelles du vendredi 30 octobre 2020, jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : L'information nécessaire sera mise en place par la municipalité sur les différents sites, les associations sont invitées à informer les participants de cette décision.

Article 3 : Cet arrêté suspend tous arrêtés en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié dans la commune de Cuvry

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Mr le chef de la brigade de gendarmerie de Verny,
- Mr le Président du club de football EXCELSIOR Cuvry,
- Mme la Présidente de l'Association CUVRY LOISIRS,
- Mme la Présidente de l'atelier des poupées d'Heidi,
- Mme la Présidente de Cuvry dans un fauteuil,
- Mme la Présidente de la chorale,

- Mme la Présidente du Carrefour des rencontres,
- Monsieur le Président du Pique Poker,
- Mr le Président du Club de Karaté,
- Mr le Président du club de Judo,
- Mr le Président du Club de BJJ,
- Mme la Présidente du club de Handball,
- Mr le Président du Club de Tennis de table,
- Mr le Président du club de basket,
- Mr le Président du Club de badminton,
- Mr le Président du Club de pétanque.



Cuvry, le 29/10/2020

Le Maire,

François CARPENTIER